



CIRCULAIRE N° 3228

DU 26/07/2010

Objet :	Changement d'école
Réseaux :	Tous
Niveaux et services :	maternel et primaire ordinaire
Périodes :	Année scolaire 2010/2011

- **A Madame la Ministre chargée de l'Enseignement,**
- **A Monsieur le Ministre - Président du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement,**
- **A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province,**
- **A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,**
- **Aux Chefs d'établissement et aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires organisées par la Communauté française ;**
- **Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires de l'enseignement libre subventionné ;**
- **Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires de l'enseignement officiel subventionné ;**

Pour information :

- **Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs ;**
- **Aux Membres du Service d'Inspection,**
- **Aux membres du Service de la Vérification,**
- **Aux Organisations syndicales.**

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	AGERS – Direction générale de l'Enseignement obligatoire Service général de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement spécialisé		
<u>Signataire</u>	Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale		
<u>Destinataire</u> (Niveau et type d'enseignement)	Directions d'écoles et Pouvoirs organisateurs	Fondamental ordinaire	
<u>Documents à renvoyer</u>	NON		
<u>Nombre de page</u>	1		
<u>Personnes ressources</u>	Claudia LEFRERE : TEL 02/690.84.00 FAX 02/690.85.99		
<u>Mots-Clés</u>	Changement école		
<u>Duplicata</u>	www.adm.cfwb.be		



Changement d'école en cours d'année scolaire et en cours de cycle

Article 79 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, tel que modifié par le décret du 8 mars 2007 portant diverses mesures visant à réguler les inscriptions et les changements d'école dans l'enseignement obligatoire.

Vous trouverez en annexe, les formulaires d'introduction de demande de changement d'école qui ont été modifiés.

Ces formulaires remplacent ceux qui ont été insérés dans la circulaire n°3200 du 28 juin 2010 portant sur l'organisation de l'enseignement fondamental ordinaire/année scolaire 2010-2011.

Il s'est avéré que suite à la modification des formulaires dans un souci de simplification, le contenu de ces derniers ne correspondait plus aux directives précisées dans le chapitre 2.3. de la circulaire n°3200.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE.

ANNEXE 2.3.A.

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CHANGEMENT D'ECOLE OU D'IMPLANTATION A COMPTAGE
SEPARÉ EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE OU EN COURS DE CYCLE**

Communauté française → Communauté française

FORMULE I

à remplir en 1 exemplaire – (*) biffer les mentions inutiles

Le(s) soussigné(s) (nom en imprimé, prénom) :

domicilié(s) à (rue, n°, code postal, commune) :

.....tél. :

si la demande est la conséquence d'un changement de domicile, indiquer aussi la nouvelle adresse :

**agissant en qualité de personne(s) investie(s) de l'autorité parentale, demande à pouvoir changer
l'élève mentionné ci-après :**

Nom en imprimé :

Prénom :

Date de naissance :Année d'étude suivie :

Domicile (s'il diffère de celui du soussigné) :

Ecole/implantation de départ

Niveau maternel – primaire (*) - de la Communauté – provinciale – communale – libre (*)

Adresse (commune, code postal, rue, n°) : N°Fase :

Adresse de l'implantation où l'enfant se trouve : N°Fase :

Nouvelle école/implantation d'arrivée

Niveau maternel – primaire (*) - de la Communauté – provinciale – communale – libre (*)

Adresse (commune, code postal, rue, n°) : N°Fase :

Adresse de l'implantation où l'enfant irait : N°Fase :

** biffer la mention inutile*

Pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Documents justificatifs joints :

Date de dépôt des formulaires auprès de la Direction de l'école :

Signature de la (des) personne (s) investie(s) de l'autorité parentale :

ANNEXE 2.3.A. (2)

**Autre(s) enfant(s) de la famille également concerné(s) par une demande de changement
(Attention : si le motif relève de la force majeure ou de la nécessité absolue, une demande par élève)**

Nom	Prénom	Année d'études

Cadre A. INTERVENTION DE LA DIRECTION DE L'ECOLE DE DEPART

Date de réception de la demande :

Date de transmis du dossier à l'inspection maternelle ou primaire de secteur :

Changement d'école ou d'implantation* : autorisé – avis défavorable *

Nom et prénom :

Signature :

N° de téléphone :

**Cadre B. DERNIER JOUR DE CLASSE DANS L'ECOLE/IMPLANTATION DE DEPART
(à ne remplir qu'après autorisation du changement)**

...../...../.....

Signature :

Si aucune information concernant l'inscription de l'enfant dans la nouvelle école ne vous parvient dans les 10 jours ou si l'école d'arrivée vous précise que les parents n'ont pas procédé à l'inscription de l'enfant dans son établissement, prendre contact avec le service de l'obligation scolaire.

**Cadre C. PREMIER JOUR DE CLASSE DANS LA NOUVELLE ECOLE/IMPLANTATION D'ARRIVEE
(à remplir après l'arrivée de l'enfant)**

...../...../.....

Signature :

Si l'enfant n'est pas arrivé dans un délai de 10 jours, avertir la direction de l'école de départ.

Cadre D. INTERVENTION DE L'INSPECTION MATERNELLE OU PRIMAIRE DE SECTEUR - AVIS

Date de réception du dossier transmis par la direction de l'école de départ :

Date de transmis du dossier à la D.G.de l'Enseignement obligatoire :

Changement d'école ou d'implantation* : avis favorable - avis défavorable *

Nom et prénom :

Signature :

N° de téléphone :

Cadre E. INTERVENTION DE LA D.G. DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE - DECISION

Date de réception du dossier transmis par l'inspection maternelle ou primaire de secteur :

Date de prise de décision et de transmis auprès de tous les intervenants :

Service général de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement spécialisé
Rue A. Lavallée, 1 – 1080 BRUXELLES
Tél . : 02/690.84.00

Changement d'école ou d'implantation* : autorisé – refusé*

Le Ministre, par délégation,

Motivation dans un courrier annexe.

* Biffer la mention inutile

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CHANGEMENT D'ECOLE OU D'IMPLANTATION A COMPTAGE
SEPRE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE OU EN COURS DE CYCLE**

Communauté française → Communauté française

FORMULE II

à remplir en 1 exemplaire

**dans un cas de force majeure ou d'absolue nécessité pour lequel la direction de l'école accorde le
changement ou émet un avis défavorable**

Cadre A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

(à remplir par le directeur de l'école de départ)

Nom en imprimé, prénom :

Date de naissance :

Cadre B. INTERVENTION DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DE DEPART

Justification de la décision rendue ou de l'avis exprimé au cadre A de la formule I

(En cas d'autorisation par la direction de l'école pour un motif de cas de force majeure ou de nécessité absolue, transmettre
obligatoirement pour information une copie de la formule I et de la formule II à l'inspection maternelle ou primaire de
secteur.)

(En cas de changement d'implantation à comptage séparé qui engendre une situation nouvelle au regard des normes de
rationalisation ou de programmation (voir chapitre 3.1) ou encore des normes d'encadrement (voir chapitre 3.2 et 3.3)
de l'implantation de départ ou d'arrivée, transmet également sans délai une copie de la formule I et II à
l'administration)

Nom et Prénom :

Date et signature :

ANNEXE 2.3.C.

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CHANGEMENT D'ECOLE OU D'IMPLANTATION A COMPTAGE
SEPRE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE OU EN COURS DE CYCLE**

Communauté française → Communauté française

FORMULE III

à remplir en 1 exemplaire

Cadre A. INTERVENTION DE L'INSPECTION MATERNELLE OU PRIMAIRE DE L'ECOLE DE DEPART

Justifications de l'avis exprimé au cadre D de la formule I

Nom et Prénom :

Date et signature :

Annexe 2.3.D. Demande d'autorisation de changement d'école ou d'implantation à comptage séparé en cours d'année scolaire ou en cours de cycle – Procès verbal d'audition.

Enseignement fondamental ordinaire

CHANGEMENT D'ECOLE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE OU EN COURS DE CYCLE

Article 79 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, tel que modifié par le décret du 8 mars 2007 portant diverses mesures visant à réguler les inscriptions et les changements d'école dans l'enseignement obligatoire.

Procès verbal d'audition

Date de l'audition	Heure de l'audition

Entre :

ECOLE		
Dénomination et adresse de l'établissement scolaire	N°Fase	Direction

Et :

PARENTS	
Nom et coordonnées de la/des personne(s) investie(s) de l'autorité parentale	

ELEVE(S)	
Nom du ou des élève(s) concerné(s) par la demande de changement d'école	

Contenu de l'entretien :

Date et signature de la direction de l'école	Date et signature de la/des personne(s) investie(s) de l'autorité parentale

Remarques éventuelles :